L'atroce doctrine: « Aux vainqueurs les dépouilles », est la loi fatale de la démocratie, et il faut plaindre les nations que les politiciens ont infectées d'une aussi honteuse plaie. Le Canada, jusqu'ici, a heureusement échappé à cette infection; aussi ses fonctionnaires sont-ils en général des hommes honorables et dévoués au hien public. Les cas de malversation sont parmi eux extrèmement rares, bien que les occasions soient nécessairement fréquentes, dans un pays où chaque section a ses banques publiques d'épargne, ses bureaux de poste, ses douanes, etc.; c'est pourquoi ils jouissent d'une grande réputation d'intégrité.

Avec un système fédéral réunissant la force du pouvoir central et la liberté locale d'action, avec un exécutif permanent et indépendant des caprices et des passions populaires, avec un service civil étranger à la politique et assuré de son lendemain, le Canada possède déléments de stabilité très encourageants pour ceux qui viennent s'établir sur son territoire. Et ce n'est pas non plus un des moindres avantages du Canada que son peuple se montre plus respectueux de la loi et du bon ordre que ne l'est, en certaines eirconstances, le peuple américain. De temps en temps, on voit, aux Etats-Unis, des bandes de citoyens pénétrer de force dans les prisons et pendre les criminels, sous prétexte que « la justice et les tribunaux ne sont qu'une farce. » Le vicieux système d'une judicature élective n'a jamais trouvé de partisans au Canada. Les juges sont heureusement en dehors de toute influence politique, et ne peuvent être révoqués que par des décisions du Sénat et de la Chambre des communes; conséquemment il y a une confiance générale dans l'intégrité et l'indépendance de la magistrature. Depuis que le régime britannique est établi au Canada, on n'a pas vu un seul juge remplacé pour corruption on conduite répréhensible dans l'administration de la justice. Ajoutez à cela que la population est douée d'un sens moral qui sauvegarde la pureté de la vie domestique et fortifie le lien du mariage. Tout dernièrement, à New-York, un clergyman signalait du haut de la chaire ee fait regrettable que, depnis un an, deux mille quatre cents di-

) -

a-

il

n-

es

ns

ent

rte

de

ant

er à

iffi-

res.